

Réf: Dossier N° 089239

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NIANKOU » en abrégé « NIANKOU »

Siège social Séguéla, Séguéla, Séguéla juste derrière la Station
OLA ENERGY, Lot 290, Ilot 36

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 24/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NIANKOU » en abrégé « NIANKOU »

Objet : Vente de produits pétroliers et de lubrifiants, Fourniture de services pétroliers, Monétique et fourniture de services de transfert d'argent.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,

la prise en location gérance de tous fonds de commerce,

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Séguéla, Séguéla, Séguéla juste derrière la Station
OLA ENERGY, Lot 290, Ilot 36

Dirigeant(s) : M NIANGADOU SEKOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01451 du 23/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°11730/GTCA/RC/2022 du 23/03/2022

